



Le banyan de Bras-Madeleine devrait finalement être abattu. (Photo C.R.).

Le banyan de Bras-Madeleine sera abattu

▶ SAINT-BENOÎT

La mobilisation de certains habitants du quartier aura été vaine. Le banyan de Bras-Madeleine (nos éditions précédentes) devrait finalement être abattu. Philippe Admeth, directeur de cabinet à la mairie de Saint-Benoît, indique : « Une réunion a eu lieu ce matin (ndlr : hier matin) à la

mairie. Nous avons tenu un rôle de médiation puisqu'il s'agit d'une affaire privée, le banyan étant situé sur un terrain appartenant à la paroisse ». Cette table ronde réunissait des riverains, des représentants de la paroisse et de la municipalité. « Le banyan devrait être élagué puisque les riverains et la paroisse en ont fait la demande », reprend Philippe Admeth. Pour Philippe

Koenig, qui s'était vivement opposé à l'abattage de l'arbre, cette décision est désolante. « Ce banyan est là depuis longtemps et l'on semble découvrir que ses branches peuvent tomber et blesser des enfants ! Cette réunion a permis à chacun de s'exprimer mais elle aurait dû avoir lieu avant le premier coup de tronçonneuse. J'ai voulu alerté les riverains sur la situation de cet arbre mais je peux

concevoir que le banyan puisse provoquer quelques nuisances ici ou là », explique-t-il.

Le Bénédictin reste cependant persuadé que l'abattage de l'arbre est destiné à faciliter la construction d'une clôture autour de l'église, ce qu'il déplore. La paroisse n'a pas tenu à communiquer sur le sujet ■

C.R.